

# LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX &

Durée 2 jo

2 jours présentiels

**Niveau** 

Fondamentaux du métier

# **PUBLIC**

Gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, cadres chargés des affaires générales

## **OBJECTIFS**

- connaître le contexte juridique, l'organisation et le fonctionnement de l'assurance,
- · identifier les risques assurables et sensibiliser les acteurs publics aux notions de risques et de responsabilités,
- définir les enjeux de sécurité juridique et financière pour la collectivité,
- · organiser les relations avec les compagnies, les courtiers et les courtières,
- reconnaître les clés de lecture des contrats d'assurance,
- · rédiger des contrats garantissant les intérêts de la collectivité,
- · détecter les dysfonctionnements de gestion des contrats,
- · établir des tableaux de bord.

## CONTENU

- l'assurance: notions générales, bases techniques, principaux mécanismes, définitions de principaux termes et expressions du langage de l'assurance,
- les risques encourus par les collectivités, surveillance et prévention,
- · les enjeux juridiques et financiers,
- les compagnies d'assurance, courtiers et courtières,
- · les différents contrats et optimisation, l'audit de contrat,
- · la gestion des contrats d'assurances et outils de pilotage.

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes.

Code stage: SX9AF

# PRÉ-REOUIS

Aucun





# LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX

INTI	ITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
<b>()</b> &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	15-16/02/24 19 et 20/03/2024 12-13/06/24 12-13/12/24	Hérouville-Saint-Clair Montpellier Lille Amiens	SX9AF
0 &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	19 et 20/03/2024 13-14/06/24 19-20/12/24	Montpellier Laval Blois	SX9AF
0 &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	28-29/10/24	Baie-Mahault	SX9AF
<b>(1)</b> &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	19 et 20/03/2024 14-15/10/24	Montpellier Mâcon	SX9AF
<b>(1)</b> &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	14-15/10/24	Fort-de-France	SX9AF
<b>™</b> &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	19 et 20/03/2024 13-14/06/24 10-11/10/24	Montpellier Laval Brest	SX9AF
₩ 🖧	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	19 et 20/03/2024 Les 03 et 04/06/2024 24-25/06/24 02-03/09/24	Montpellier Le Puy-en-Velay Clermont-Ferrand Saint-Martin-d'Hères	SX9AF
<b>()</b> &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	19 et 20/03/2024 28-29/03/24	Montpellier Gap	SX9AF
<b>(1)</b> &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	19 et 20/03/2024 20-21/03/24	Montpellier Toulouse	SX9AF 2
₩ &	LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSURANCES - LES FONDAMENTAUX	F	2	21-22/03/24 19 et 20/03/2024	Bordeaux Montpellier	SX9AF



# LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES 🏝 🖵

Nurée

2 jours présentiels + 0,5 à distance

Niveau

**Approfondissement** 

# **PUBLIC**

Gestionnaires des sinistres, gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques

## **OBJECTIFS**

- être en capacité de gérer les situations de sinistres,
- être en mesure d'établir des procédures de prise en charge pour différent type de sinistre,
- optimiser la gestion des dossiers de sinistres.

# **CONTENU**

- · la déclaration du sinistre.
- · le suivi des sinistres,
- · les relations assureur, assurés, tiers (RC)
- · les ratios sinistres/prime,
- · les outils de prévention.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

# **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir des connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

ITOOJ Juriste en collectivité

Une add

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX9DS





# LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
O ‰ LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	22-23/02/24 14-15/03/24	La Garde Ajaccio	SX9DS 📀
♠ ♣ LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	14-15/03/24	Angers	SX9DS
() & LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	16-17/05/24	Saint-Martin-d'Hères	SX9DS
♠ LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	21-22/05/24 27-28/05/24	Montpellier Toulouse	SX9DS 📀
(1) & LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	24-25/06/24	Bordeaux	SX9DS
(1) & LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	11-12/06/24	Baie-Mahault	SX9DS
(1) & LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	09/09/24+10/09/24	Pantin	SX9DS
(1) & LA GESTION DES DOSSIERS DE SINISTRES	A	2.5	12-13/09/24	Lille	SX9DS



# LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE 🖧

Durée 2 jours

Niveau

**Approfondissement** 

# **PUBLIC**

Directeurs et cadres chargés des affaires générales et/ou juridiques, directeurs généraux adjoints des services, secrétaires de mairie.

## **OBJECTIFS**

- · Repérer les enjeux juridiques et financiers des relations entre co-contractants et collectivités territoriales.
- Identifier les sources de contentieux et analyser leurs enjeux pour la collectivité en fonction de leurs spécificités.
- Diagnostiquer les problèmes de gestion des contrats et mettre en place des méthodes de suivi optimisé.

## **CONTENU**

- Risques à assurer en fonction des spécificités de la collectivité et gestion des contrats.
- Suivi et évolution des contrats en fonction des nouveaux besoins de la collectivité et des nouveaux textes réglementaires.
- · Rédaction des clauses dans les différents contrats publics.
- · Sensibilisation des agents et des élus à la notion de risque et de responsabilité juridique et politique.

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Etudes de cas pratiques.

Code stage: SXP57

# **PRÉ-REQUIS**

Connaître les règles de base en matière d'assurances ou avoir suivi le stage "Collectivités et assurances".

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

04A03 Gestionnaire des assurances





# LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
å LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE	A	2	16-17/05/24 23-24/05/24 28-29/10/24	Rouen Lille Amiens	SXP57 📀
& LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE	A	2	23 et 24/04/2024 29-30/04/24	Montpellier Toulouse	SXP57 📀
& LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE	A	2	17-18/06/24 25-26/11/24	Fort-de-France Fort-de-France	SXP57
& LES ENJEUX ET L'OPTIMISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE	A	2	23-24/09/24	Gap	SXP57



# LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES ቆ 🖵

Nurée

2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

# **PUBLIC**

Gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques, acheteurs et acheteuses publics

#### OBJECTIFS

- · apprécier les nouvelles obligations en matière de mise en concurrence,
- · intégrer les mécanismes contractuels des assurances,
- · rédiger les clauses clés des marchés.

## **CONTENU**

- le cadre légal de l'activité d'assurance,
- · les obligations d'assurance : en responsabilité, dommages
- · les acteurs du marché de l'assurance
- la conception du marché : préparation, audit et mission d'assistance, allotissement par type de risques
- la rédaction des clauses du marché : d'ordre public, exorbitantes du droit commun
- les clauses à stipuler : durée, reconductions, sinistres, primes, résiliation, composante du prix, prise en compte de l'évolution de risques
- le choix de la procédure de passation : seuils et appréciation, choix et pertinence des procédures
- la gestion du contrat : prise d'effet, paiement de la prime, aggravation du risque, modification des termes du contrat, principe de l'exception d'inexécution,
- · la gestion de la fin du contrat : reconduction, résiliation

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

# **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Une adresse couriel personnelle est

nécessaire à l'inscription

Code stage: SX9MA





# LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES	A	2.5	06-07/06/24	Amiens	SX9MA
	A	2.5	14/10/24+15/10/24	Pantin	SX9MA
(1) & LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES	A	2.5	25-26/11/24	La Roche-sur-Yon	SX9MA
	A	2.5	09-10/12/24	La Garde	SX9MA



# LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION & 🗗

Durée

2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

## **PUBLIC**

Agents en charge de la gestion des opérations de construction, gestionnaires des assurances

#### OBJECTIFS

- · connaître les différentes assurances en matière de construction,
- · situer les rôles et les responsabilités des différents intervenants,
- · monter un dossier dommages-ouvrage,
- vérifier les attestations d'assurance des intervenants.
- · instruire et suivre un sinistre amiable ou judiciaire.

#### CONTENU

- les généralités sur l'assurance : les termes essentiels en assurance construction, les obligations dans la construction, les marchés publics d'assurance, le cahier des charges de la collectivité
- · les cinq fonctions de la construction
- · les principaux acteurs en assurance construction et le statut des différents intervenants
- · le régime de la responsabilité des constructeurs
- la collectivité Maître d'Ouvrage (les dommages pendant et après la construction ou l'assurance Tous Risques Chantier et l'assurance dommages-ouvrage)
- la gestion et le règlement d'un sinistre dommages-ouvrage
- la convention CRAC, l'expertise dommages ouvrage, le rapport préliminaire, le rapport définitif
- · les pistes de prévention en matière d'assurance construction

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques et échanges sur des situations concrètes de malfaçons ou difficultés rencontrées. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

# PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage: SX9AC





# **LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION**

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
	A	2.5	19-20/09/24 10-11/10/24	Nantes Vannes	SX9AC
(1) 😂 LES ASSURANCES DE LA CONSTRUCTION	A	2.5	23-24/01/25	La Garde	SX9AC



# LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES ♣₽

Durée 2 jours présentiels + 0,5 à distance

Niveau

**Approfondissement** 

**PUBLIC** 

Directeurs et directrices ou gestionnaires d'Ehpad publics et des Maisons de l'autonomie, gestionnaires des assurances, secrétaires de mairie, agents des services juridiques

## **OBJECTIFS**

- identifier les risques assurables (risque juridique, financier, de disfonctionnement lié à l'hébergement, aux soins et aux divers activités, mise en cause pour maltraitance ou pour défaut de surveillance, et autres risques possibles),
- · définir les besoins de l'Ehpad,
- connaître les principaux acteurs dans l'assurance des collectivités,
- participer à la rédaction d'un cahier des charges et organiser une mise en concurrence,
- gérer les contrats d'assurance,
- · maîtriser la gestion des contrats et des sinistres.

#### CONTENU

- · les risques encourus
- · les acteurs : les assureurs, les mutuelles, les courtiers, les agences d'assurances, les auditeurs
- le traitement du risque financier (auto-assurance et souscription de contrats d'assurance)
- · les marchés publics d'assurance
- · les principaux contrats souscrits en Ehpad (dommages aux biens, assurance des véhicules, responsabilité civile, protection juridique, protection fonctionnelle, etc.)
- la gestion des risques statutaires (sinistralité du personnel compensée en partie par contrat groupe cdg ou système assurantiel) avec possibilité de l'auto assurance (provisions et système de reprise de provisions pour risque et charges du personnel)
- les relations avec l'assureur dans la gestion des contrats et des sinistres.

## MÉTHODES PÉDAGOGIOUES

Le temps présentiel d'une durée de 2 jours, articulera pratique/théorie, étude de cas pratiques, plénière et travaux individuels et/ou en groupes. Cette formation fait l'objet d'activités à distance accessibles depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT qui se composent d'une e-communauté de stage de 0,5 jour qui permet partage de ressource et démarche collaborative entre les stagiaires et l'intervenant ou l'intervenante.

## PRÉ-REOUIS

Avoir suivi la formation SX9AF "Les collectivités et les assurances - les fondamentaux" ou avoir de connaissances de base en matière de contrats d'assurances des collectivités. Disposer d'un ordinateur avec accès à internet et d'une adresse courriel.

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage: SX9AA





EXTRAIT LE 20/11/2023

# LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES

INTITULÉ DU STAGE	NIVEAU	DURÉE *	DATES	LIEUX	CODE
LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES	A	2.5	11-12/09/24	La Garde	SX9AA
(1) &== LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET LES ASSURANCES	A	2.5	12-13/12/24	Angers	SX9AA

